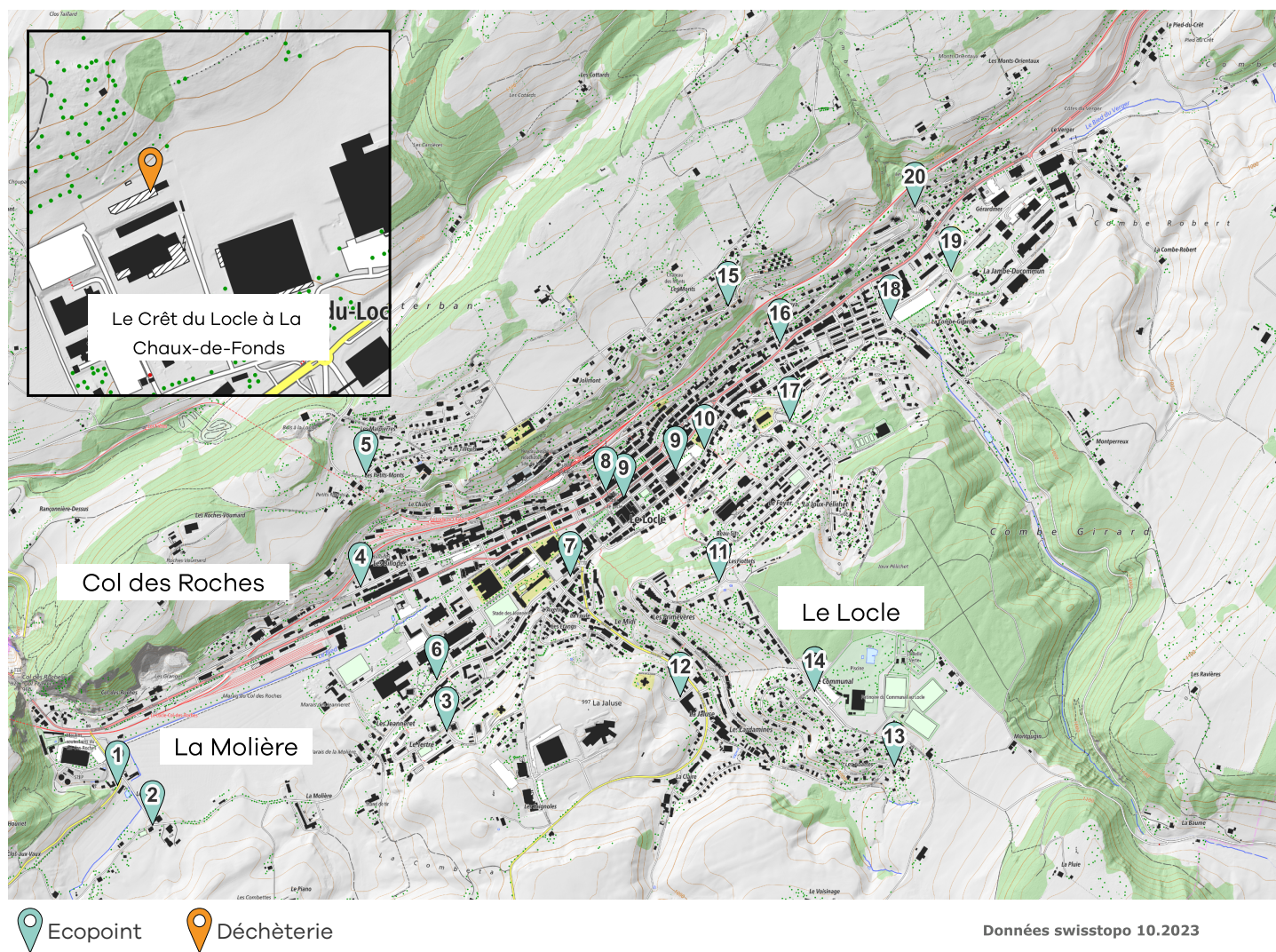




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Zone Le Locle





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

ÉCOPOINTS et AUTRES POINTS DE COLLECTE

- 1 Prévoux
- 2 Calame 5 (ouest du Centre d'accueil)
- 3 Tertre - Corbusier (carrefour)
- 4 Billodes 73-75 (en face)
- 5 Petits-Monts, carrefour Soleil-d'Or
- 6 Jeanneret 24
- 7 Jeanneret 1 (vers la fontaine Viteos)
- 8 Temple 29 (en face)
- 9 Coop, Denner, Epicerie de Marie, Migros
- 10 Place James Guillaume
- 11 Primevères, haut des Fiottets
- 12 Jaluse 4-6 (vers la place de jeux)
- 13 Sorbiers
- 14 Carrefour Kaolack - Communal
- 15 Mi-Côte - F.-W. Dubois - Corniche
- 16 Crêt-Vaillant, bas du Raya
- 17 Joux-Pélichet 3, nord
- 18 Combe-Girard (carrefour Concorde)
- 19 Gérardmer 12, rond-point
- 20 H.-C.-Andersen/G.-Perrenoud

DECHETERIE

Déchèterie du Crêt-du-Loche (032 967 64 24)

Horaires :

Le lundi de 13h30 à 18h00

Le mardi, le jeudi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Le samedi de 08h30 à 16h30

Contact et infos

Service de la Voirie

Rue des Billodes 52

Case postale 753

2400 Le Locle

032 933 85 80

voirie.leloche@ne.ch

www.leloche.ch

du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45

et de 14h00 à 16h00

TRI A LA SOURCE

Lors de vos achats :

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Lien par QR-Code



Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Le Locle - Les Brenets - Zone Le Locle

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2				3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4	1	1 Instauration de la République neuchâteloise		5	3	
D 5	2	2		6	4	1
L 6	3	3		7	5	2
M 7	4	4		8	6	3
M 8	5	5		9	7	4
J 9	6	6		10	8	5
V 10	7	7		11	9	6
S 11	8	8		12	10	7
D 12	9	9		13	11	8 Pentecôte
L 13	10	10		14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14	11	11		15	13	10
M 15	12	12		16	14	11
J 16	13	13		17	15	12
V 17	14	14		18 Vendredi Saint	16	13
S 18	15	15		19	17	14
D 19	16	16		20 Pâques	18	15
L 20	17	17		21 Lundi de Pâques	19	16
M 21	18	18		22	20	17
M 22						
J 23	20	20		24	22	19
V 24	21	21		25	23	20
S 25	22	22		26	24	21
D 26	23	23		27	25	22
L 27	24	24		28	26	23
M 28	25	25		29	27	24
M 29	26	26		30	28	25
J 30	27	27			29 Ascension	26
V 31	28	28			30	27
S		29			31	28
D		30				29
L		31				30
M						



2025

Calendrier

Le Locle - Les Brenets - Zone Le Locle

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17 	15	12	17 
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21 Jeûne fédéral	19	16	21
L 21		18	22 Lundi du Jeûne fédéral	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23 		20 	24	22 	19 	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères SacNEVa

Tous les déchets ménagers combustibles sont à déposer dans les conteneurs enterrés de votre quartier, uniquement dans les sacs à ordures officiels taxés.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Restes d'assiettes avec les déchets verts. **Les os, la viande, le poisson et ses arêtes** dans les sacs à ordures officiels.



Déchets compostables ménagers

Déchets organiques crus et cuits (dans un conteneur agréé avec un couvercle) : épluchures, fruits, légumes, marcs thé/café, coquilles d'œufs, pain sec, fleurs, plantes, sapins de Noël.



Déchets de jardin

Uniquement dans un conteneur agréé avec un couvercle. Branches en fagots attachés de 1.5m de long et 30cm de Ø acceptés. Max.1 m3. Sacs d'herbe interdits. Apport Centre de compost. de Chaux-de-Fonds.



Bois

Mobilier en bois, par les tournées mensuelles sur demande ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche, **Bois de rénovation** à la déchèterie du Crêt-du-Loche (se conformer au règlement de la déchèterie).



Déchets encombrants combustibles

Armoire, bibliothèque, fauteuil, chaise, table, canapé, tapis, matelas, etc. par les tournées mensuelles sur demande ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche. L'apport en quantité est limité. (Se conformer au règlement).



Déchets inertes (petites quantités)

Vaisselle, pot de fleurs, aquarium, verre, miroir, etc. à la déchèterie du Crêt-du-Loche (se conformer au règlement de la déchèterie).



Ferraille (objets métalliques)

Sommier, casserole, mobilier métallique, petite ferraille, vélo, etc. par les tournées mensuelles sur demande ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche (se conformer au règlement de la déchèterie).



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne correspondante à la déchèterie du Crêt-du-Loche. Bouchons en plastique dans un sac taxé.



Aluminium et boîtes de conserve

Aux écopoints.



Appareils électriques et électroniques

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19, 2400 Le Locle (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Berlingots / Briques à boissons

Dans les sacs à ordures officiels. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) ne pouvant pas être recyclés.



Capsules Nespresso (aluminium)

Aux écopoints 7-10-14 (selon plan) ou aux points de vente ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Carton propre

Petit carton aux écopoints. Grand carton et papier décheté à la déchèterie du Crêt-du-Loche. Ne pas jeter le carton en vrac dans les conteneurs à ordures ménagères (amendable).



Cartouches d'encre pour imprimantes

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19 (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



CD

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19 (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Cendres de bois

Dans les sacs à ordures officiels. ATTENTION risque d'incendie! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



Déchets spéciaux des ménages

Aux points de vente ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Flacons en plastique avec bouchon

Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris à la déchèterie du Crêt-du-Loche ou aux centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Huiles minérales et végétales

Aux écopoints 3-5-10-11-18 (selon plan), ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Litière de chat

A jeter dans un sac à ordures officiel. Ne pas mettre au compost pour des questions d'hygiène.



Médicaments

Aux pharmacies.



Papier

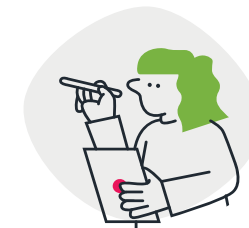
Journaux, magazines, illustrés, papier de bureau, en vrac dans les conteneurs à disposition. Papier décheté non accepté. Ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



PET

Aux emplacements 9 (selon plan) ou aux points de vente ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.

Les types de déchets



Piles et accumulateurs

Aux écopoints, aux points de vente ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Pneus

Pneus et pièces détachées de véhicules: Place d'élimination des véhicules des Foulets La Chaux-de-Fonds (032 913 49 04).13h30-18h (1.4.-30.9) et 13h30-17h (1.10.-31.3) + 1er samedi du mois 8h-12h.



Sageo

Petites quantités dans les sacs officiels. Gros volume ou quantité importante à la déchèterie du Crêt-du-Loche (se conformer au règlement de la déchèterie).



Textiles et chaussures

Dans les conteneurs à Jeanneret 1 (vers la fontaine Viteos), place James-Guillaume, Petits-Monts (carrefour Soleil d'Or), Communal (carrefour Kaolack) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Tubes lumineux (néon) / LED

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19 (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Verre

Aux écopoints les jours ouvrables de 08h00 à 20h00, ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.

Ramassage

Déchets combustibles des entreprises
Compost
Objets encombrants ménagers

Secteur 1

lundi et jeudi
mercredi
mercredi

Secteur 2

mardi et vendredi
jeudi
mercredi

SECTEUR 1

Abattes – Argillat – Avenir – Beau-Site – Billodes (du n° 30 au n° 75) – Bosses – Butte – Calame – Carabiniers – Cardamines – Centenaire – Châtelard – Chemin-Blanc – Claire – Col-des-Roches – Colline – Combe-Sandoz – Communal – Corbusier – Coteau de la Fiaz – Eroges-Dessous – Eroges-Dessus – Etangs – Fiottets – Fleurs – Foule – Foyer – France (du n° 42 au n° 91) – Fritillaires – Gentianes – Georges-Favre – Henri-Perret – Jaluse – Jean-d'Aarberg – Jeanneret – Joux-Pélichet – Kaolack – Malakoff – Midi – Molière – Parc – Prévoux – Primevères – Replattes – Sorbiers – Technicum – Tertre – Tourelles.

SECTEUR 2

Abraham-Louis-Breguet – Albert-Piguet – Alexis-Marie-Piaget – Andrié – Auguste-Lambelet – Aulnes – Banque – Bellevue – Bied – Billodes (du n° 12 au n° 28) – Bournot – Cent-Pas – Chalet – Chapelle – Collège – Combe-Girard – Combe-Robert – Concorde – Corniche – Côte – Côte des Billodes – Crêt-Perrelet – Crêt-Vaillant – Daniel JeanRichard – Dentellières – Envers – Fougères – France (jusqu'au carrefour Klaus) – Frédéric-William Dubois – Gare – Georges-Perrenoud – Gérardmer – Girardet – Grande-Rue – Hans-Christian Andersen – Henry-Grandjean – Hôpital – Hôtel-de-Ville – Industrie – Jacques-Frédéric Houriet – Jambe-Ducommun – James-Pellaton – Jardin – Jean-Jacques Huguenin – Jehan-Droz – Jolimont – Klaus – Lion-d'Or – Malpierres – Marais – Marie-Anne Calame – Mi-Côte – Monts – Petits-Monts – Pillichody – Pont – Pré-d'Amens – Progrès – Raisin – Raya – Reques – Sapins – Soleil-d'Or – Sylvain-Mairet – T. Combe – Temple – Tilleuls – Verger – Vieux-Chêne.

Déchets combustibles des entreprises

Tournée Supprimée

02.01.2025
18.04.2025 (vendredi Saint)
21.04.2025 (lundi de Pâques)
01.05.2025 (fête du travail)
29.05.2025 (Ascension)
09.06.2025 (lundi de Pentecôte)
01.08.2025 (Fête nationale Suisse)
22.09.2025 (Jeûne fédéral)
25.12.2025 (Noël)

Remplacée par

03.01.2025
17.04.2025
22.04.2025
02.05.2025
30.05.2025
10.06.2025
31.07.2025
23.09.2025
26.12.2025

Bureau du Service de la voirie, rue des Billodes 52, ☎ 032 933 85 80 :

- du lundi au vendredi : de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00

Centre de compostage, rue de la Charrière 140, La Chaux-de-Fonds, ☎ 032 967 68 01:

- du lundi au vendredi de 07h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45.

Déchèterie du Crêt-du-Loche : ☎ 032 967 64 24

MES TOURNÉES DE COLLECTE

Il n'y a plus de tournées d'ordures ménagères au porte-à-porte sur l'ensemble de la ville. Les sacs officiels et fermés peuvent en tout temps être déposés dans les conteneurs de quartiers. Les déchets en vrac ainsi que les cartons ne sont pas autorisés dans les conteneurs enterrés, sous peine d'amende d'ordre.

COMPOST

Les déchets organiques **dans un conteneur agréé muni d'un couvercle** sont à déposer en bordure des voies publiques avant 7h le jour du ramassage. Les sacs **compostables** sont autorisés. Les branches en fagots attachés de 1,5 m de long et 30 cm de diamètre sont acceptées. **Le gazon doit impérativement être dans un végébox, les sacs ne sont pas acceptés.** La quantité maximale de déchets ramassés est de 1 m³. Ces déchets peuvent également être apportés personnellement au Centre de compostage, rue de la Charrière 140, 2300 La Chaux-de-Fonds

Calendrier des tournées remplacées pour les déchets verts

Supprimé	Remplacé par
01.01.2025 (Nouvel an)	02.01.2025
01.05.2025 (Fête du travail)	30.04.2025
29.05.2025 (Ascension)	28.05.2025
25.12.2025 (Noël)	24.12.2025
01.01.2026 (Nouvel an)	31.12.2025

NB : Les conteneurs à ordures et les systèmes de verrouillage, les végébox et petit seaux à compost agréés qui ont plus de 2 ans d'âge et qui pourraient être détériorés lors des ramassages ne sont pas remplacés.

DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS COMBUSTIBLES / FERRAILLE

Tournée mensuelle sur demande téléphonique au 032 933 85 80, au plus tard jusqu'au mardi précédant la tournée à 15h. Aucune tournée n'est organisée en dehors des dates mentionnées ci-dessous.

Exclus : miroirs, verre, céramique, cartons, pièces de véhicules, appareils électriques, sagex, débarras de travaux, débarras d'appartement complet.

Les objets combustibles trouvant place dans un sac officiel 110l ne sont pas des objets encombrants

Cette tournée concerne uniquement les ménages.

Objets encombrants ménagers, ramassages en 2025, LES MERCREDIS :

22 janvier – 19 février – 19 mars – 23 avril – 21 mai – 18 juin – 23 juillet – 20 août – 17 septembre – 22 octobre – 19 novembre – 17 décembre

Les objets encombrants doivent être déposés en bordure des voies publiques, le jour fixé, **avant 7 h**. Il est interdit de les déposer la veille.